

Instructions manuscrites relatives à l'éducation des enfants de Philippe Egalité

Numéro d'inventaire : 1979.06640 (1-6)

Auteur(s) : Stéphanie Félicité Du Crest Genlis

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1783 (vers)

Description : Six feuilles manuscrites comportant une marge au crayon. Feuilles découpées dans une plus grande feuille de papier filigrané.

Mesures : hauteur : 17,1 cm ; largeur : 12 cm

Notes : Madame de Genlis fut gouvernante des enfants de Philippe-Egalité (1746-1830). 1) Nouvelle instruction pour Messieurs les Ducs de Valois et de Montpensier. Document autographe daté de 1783. Un exemple: "Il faut que Monsieur le D. de Valois se corrige de cette envie demesurée qu'il a toujours de conter et de parler[...]". Le caractère des enfants transparaît bien à travers ces diverses remarques. 2) Instruction qui devra être lue aux enfants de Philippe-Egalité tous les soirs pendant l'absence de Madame de Genlis. Document autographe daté de 1785. 3) Nouvelle instruction pour les Princes. Document autographe daté de 1783. Il semble manquer une page faisant suite à ce document. 4) Suite d'un document manquant. 5 et 6) Papier remis pour les Princes à St Cloud. Manuscrit autographe de Mme de Genlis : questions et réponses pour une leçon de morale. Document daté de 1782.

Mots-clés : Discipline et instruction familiale

Historique : La note concerne la discipline et doit être lue tous les jours aux princes. Elle est particulièrement sévère pour le duc de Valois, futur roi Louis-Philippe, alors âgé de 10 ans.

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 11

Instruction qui sera lue à M. Le Duc de Valois
et M^e Le Duc de Montpensier tous les soirs pendant
mon absence. donnée à M^e Leu le Juin 1785.

Je prie M^e le Duc de Valois et M^e son frere de Vouloir bien
se rappeler tous les jours les promesses qu'ils m'ont faites, et de
se rappeler dans ce moment s'ils n'y ont pas manqué sur
quelques points aujourd'hui. ont ils été appliqués à toutes
leurs études, dociles et soumis avec leurs instituteurs et leurs
maîtres; n'ont ils manqué ni de politesse ni d'égards? M. le
Duc de Valois pense-t'il souvent qu'il doit faire sa première
communione à paques prochain s'il se conduit bien? est ce
dire si l'on remarque en lui un redoublement de piété, de
raison, d'application à tous ses devoirs; enfin si on lui voit
une bonté plus réfléchie, et une occupation plus constante
de faire tout le bien qu'il peut faire. a-t'il donné quelque
preuve de bonté particulière, ou de bienfaisance qui ne lui
ait pas été inspirée? sa conversation devient elle plus
solide? s'occupe-t'il et parle-t'il aussi souvent qu'il le doit
(et de lui même) de M. le D. et de M^{me} La Duchesse de
chartres? paraît il sentir tout ce qu'il leur doit de tendresse et
de reconnaissance? a-t'il après d'amitié et de complaisance
pour M^e son frere, d'attachement et d'égards pour toutes
les personnes qui concourent à son éducation, et particulièrement
pour M^e Lebrun et M^e l'abbé Guyot?

M. le Duc de montpensier se corrige-t'il de l'habitude
si nuisible et si malhonête de se moquer, de railler à
propos de rien; montre-t'il à cet égard plus d'esprit et un
meilleur naturel; n'est il ni contraire, ni sujet à prendre
de l'humeur? reçoit il les avis avec plaisir, les suit il
avec soumission?

Dans les derniers dîners que j'ai faits avec les Princes
je n'ai point été contente de la manière dont ils font
avec leurs Valets de pied. les derniers n'ont point avec eux
le ton et l'air assez respectueux; ce qui tient à une famili-
arité que les Princes se permettent, et qui est fort déplacée.

